

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'avis de concours général Conseil/A/184, organisé pour la constitution d'une réserve de recrutement d'administrateurs

(«Journal officiel des Communautés européennes» n° C 163 du 30 juin 1979.)

À la page 8, titre VII «Dépôt des candidatures»:

au lieu de: «... au plus tard le 15 septembre 1979 à minuit...»,

lire: «... au plus tard de 21 janvier 1980...».
